



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

SESSAD PRO

2015

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex 1

SESSAD PRO
123 rue de la Juine
45160 OLIVET

RAPPORT D'ACTIVITE

Le SESSAD PRO est autorisé à accueillir des adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 20 ans, (16 ans dans l'année scolaire considérée) présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles de la conduite et du comportement.

Par son action autour de l'employabilité, le SESSAD-PRO accompagne le jeune vers la formation qualifiante, favorise l'insertion professionnelle et sociale en milieu ordinaire, stimule les capacités du jeune et ses possibilités d'évolution dans son milieu de vie (famille, école, entreprise, environnement social).

Ce service a intégré dans son fonctionnement l'Action de Construction de Projet (Alience).

Le SESSAD PRO Pep 45 a ouvert le 1^{er} Octobre 2010 avec un financement de 15 places sur les 40 prévues dans le projet.

Au 1^{er} juillet 2013 nous avons obtenu 10 places supplémentaires portant ainsi le nombre de places financées à 25. La montée en charge s'est poursuivie au cours de l'année 2014 avec 10 nouvelles places à compter du 1^{er} mai 2014, ainsi le service compte 35 places et approche l'effectif de 40 places prévu dans le projet.

2015 est la première année de fonctionnement en année pleine avec 35 places financées.

➤ **Actions auprès des usagers**

↳ **Actions éducatives et pédagogiques**

Nous avons accompagné au total 42 jeunes en prise en charge globale et 28 jeunes en prise en charge partagée.

Nous distinguons les actions menées dans le cadre de la prise en charge à 100% de celles menées dans le cadre de la prise en charge partagée.

- **Prise en charge à 100% :**

Pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 août 2015 nous avons accompagnés 28 jeunes qui se trouvaient dans les situations suivantes

- 4 jeunes en Action de construction de projet
- 2 jeunes en ULIS PRO
- 4 jeunes en Lycée-PRO

- 6 jeunes en CFAS
- 1 jeune en CFA
- 2 jeunes en MFR
- 1 jeune en CDI
- 8 jeunes au domicile

Nous avons notifié treize fins d'accompagnement entre le 28 mai 2015 et le 15 novembre 2015 pour des jeunes qui étaient à la sortie du Sessad-Pro dans les situations suivantes :

- 2 au domicile
- 1 formation AFPA
- 3 en CDD
- 2 en CDI
- 1 changement de région
- 1 en ESAT
- 1 en CRP
- 1 en recherche d'emploi
- 1 orientation IME

Nous avons entré 14 jeunes entre le 1^{er} juin 2015 et le 5 octobre 2015, au 31 décembre 2015 nous accompagnions 29 jeunes dans les situations suivante :

- 1 jeune en Action de Construction de projet
- 11 jeunes en Ulis pro
- 1 en Lycée Pro
- 7 en CFAS
- 1 en MFR
- 8 au domicile

Nous constatons une augmentation de jeunes en Ulis Pro au cours du dernier trimestre, ce qui correspond à l'ouverture de deux Ulis pro supplémentaires dans le département.

Le nombre de jeune sans autre accompagnement que le Sessad-pro reste stable, 8 jeunes pour qui nous mettons en place du soutien scolaire, un module Prévention Santé environnement(PSE) et des stages en milieu ordinaire ou protégé (ESAT).

- **Prise en charge partagée :**

Pour la période du 01/01/2015 au 31/07/2015, nous avons accompagné 15 jeunes qui participent à l'action 2014-2015 sur les 33 jeunes que comptait l'ACP 2014-2015

- 10 jeunes de l'IME de La Source
- 2 jeunes de l'IME de Gien
- 2 de l'ITEP F Oury
- 1 de L'IME de Neuville

Pour la période du 01/09/2015 au 31/12/2015, nous avons accompagné 13 jeunes qui participent à l'action 2015-2016 sur les 18 jeunes que compte l'ACP 2015-2016

- 7 jeunes de l'IME La Source,
- 1 jeune de l'IME de Neuville
- 4 jeunes de l'IME de Gien
- 1 jeune de l'ITEP F Oury

↩ Difficultés rencontrées

- Depuis septembre 2014 l'Action de construction de projet fonctionne sans financement FSE, les jeunes qui y participent doivent être en prise en charge partagée. Comme en 2014 nous avons lancé l'Action le 14 septembre 2015, sans avoir reçu les notifications de prise en charge partagée. La première est arrivée le 7 septembre, la dernière le 30 novembre, et cela malgré le changement de procédure mise en place avec la MDPH. La majorité des demandes a été transmise par les établissements avant le 15 juin, un récapitulatif envoyé à la MDPH par le Sessad-Pro.
- Au cours de cette année 2015 nous avons compté jusqu'à 9 jeunes au domicile sans autre accompagnement que le Sessad-Pro, ce qui n'est pas souhaitable, tant pour l'organisation du service que pour les jeunes eux-mêmes. Nous avons mis en place pour ces jeunes du soutien scolaire par une éducatrice et un groupe prévention santé environnement animé par la conseillère en économie sociale et familiale.

➤ Formation du personnel

Journée Groupe régional SESSAD avec le CREAI d'Orléans le 14 octobre 2015 « l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap » deux éducatrices, la chef de service et le directeur adjoint et le directeur ont assisté à cette journée

Journée CREAI en partenariat avec l'URIOPSS « Zéro sans solution » la chef de service, le directeur adjoint et le directeur étaient présents

Formation collective sur les écrits professionnels organisée avec le 2SAI, 5 ½ journées, une éducatrice et la CESF ont participé.

Formations sur les entretiens avec les familles organisée avec le 2SAI, 3 ½ journées, deux éducatrices du service ont suivi cette formation.

Analyse des pratiques organisée avec le 2SAI 6 groupes, 2 intervenants, 4 ½ journées l'ensemble des éducatrices et la CESF ont participé

➤ Événements importants

I. on interne

Évaluati

L'évaluation interne commencée en septembre 2014 s'est poursuivie jusqu'en mars 2015. Une restitution à l'équipe en présence du directeur et du directeur adjoint a eut lieu le 15 décembre 2015

2. jeunes en prise en charge à 100%

Pour les

➤ our la première année un groupe de jeunes suivis à 100% par le Sessad-pro a effectué la formation initiation à la conduite de cyclomoteur et passé le BSR. Le stage s'est déroulé les 4 ; 5 et 6 novembre 2015 et a concerné 8 jeunes.

P

➤ regroupements de jeunes ont été organisé tout au long de l'année dans le cadre de sorties ou d'activités sportives ou ludiques.

Des

- 23/02/2015 : regroupement Bowling
- 22/04/2015 : regroupement Equitation
- 08/07/2015 : regroupement Pédalo
- 05/10/2016 : activité groupe sport adapté / boxe
- 21/10/2015 : regroupement Cinéma
- 02/11/2015 : activité groupe sport adapté / judo
- 03/12/2015 : activité groupe sport adapté / Journée athlétisme
- 16/12/2015 : Sortie lasergame + bowling

- Une enquête de satisfaction a été envoyée à l'ensemble des familles
- Une réunion de parents a été organisée le 29 septembre 2015

3. Pour les jeunes ACP en prise en charge partagée

Sur l'ensemble de l'année 2015 les jeunes de l'action de construction de projet ont participé à divers manifestations et regroupements :

1. Pour les jeunes de l'action 2014-2015

- Les stages « expression communication théâtre »
 - La Source (1) avec la compagnie Clin D'œil du 16 au 20 février 2015
 - La Source (2) avec le Théâtre de la Tête Noire du 23 au 27 mars 2015
 - Gien avec le Théâtre des Vallées du 20 au 23 avril 2015
 - Vouzon avec la compagnie Trait pour Trait du 21 au 24 avril 2015
- Une journée initiation à la pratique du golf au golf de Marcilly le 13 avril 2015
- Une journée sport sur le site de l'étang du puits à Cerdon animée par l'UFOLEP Loiret le 22 juin 2015
- La remise des certificats de fin de stage ACP en présence des parents des employeurs et des intervenants à Olivet Business Center le mercredi 1^{er} juillet 2015

2. Pour les jeunes de l'action 2015-2016

- Le Séminaire de lancement de l'action 2015 -2016 le 14 septembre 2015 au golf de Marcilly
- La 1^{ère} Journée sport à l'île Charlemagne animée par l'UFOLEP Loiret le 6 octobre 2015
- La formation initiation à la conduite du Cyclomoteur
 - La Source les 19-20 et 21 octobre 2015
 - Gien Les 02-03 novembre 2015

RAPPORT FINANCIER

➤ **Activité 2015**

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30. Les éducateurs peuvent intervenir en dehors des horaires d'ouverture en fonction des besoins.

Depuis septembre 2014, afin d'harmoniser son calendrier avec le 2SAI, le Sessad-pro module le temps de travail sur la base de 38h00 par semaine pendant les périodes d'activité scolaire.

En tenant compte de ce changement, pour l'année 2015, le service a fonctionné du Lundi 5 janvier 2015 au vendredi 18 décembre 2015 inclus soit 195 jours.

La particularité du service consiste en une prise en charge qui peut être :

- ✓ Soit à 100% par le Sessad-Pro
- ✓ Soit à 50/50 partagée avec un des établissements spécialisés du réseau

• **Activité 2015 en actes**

NOMBRE DE SEMAINES	MOIS	ACTES PREVISIONNELS	ACTES REALISES	ECART MENSUEL	ECART CUMULE	EFFECTIF 100%	NOMBRE D'ACTES 100%	Nombre d'actes par semaine et par jeune	EFFECTIF 50/50	NOMBRE D'ACTES 50/50	Nombre d'actes par semaine et par jeune
4	JANVIER	455	980	525	525	28	738	6,58	15	242	4,03
3,8	FEVRIER	432	863	431	956	28	646	6,07	15	217	3,80
3,4	MARS	387	911	524	1480	28	673	7,06	15	238	4,66
3,4	AVRIL	387	905	518	1998	28	700	7,35	15	205	4,01
2,4	MAI	273	628	355	2353	28	491	7,30	15	137	3,8
4,4	JUIN	501	931	431	2784	29	662	5,18	14	269	4,36
1,6	JUILLET	182	213	31	2815	27	205	4,74	15	8	0,33
1	AOUT	114	81	-33	2782	21	81	3,85	0	0	0

4,4	SEPTEMBRE	501	905	405	3187	29	808	6,33	10	97	2,2
3,4	OCTOBRE	387	833	446	3633	30	665	6,51	11	168	4,49
4	NOVEMBRE	455	1032	577	4210	30	790	6,58	12	242	5,04
2,8	DECEMBRE	319	694	376	4585	29	537	6,61	13	157	4,31
38,6	TOTAL ANNUEL	4391	8976				6996	6,18		1980	3,73

Le nombre d'actes prévisionnel est établi sur une moyenne de 3,5 actes par semaine pour 35 places sur 38,6 semaines. Au budget 2016 nous avons modifié cette moyenne, en l'augmentant à 5 actes par semaine, afin de prendre en compte la réalité des déplacements occasionnés par les intervenants (1 acte pour 30 minutes de déplacement) tout en affinant le comptage des actes directs et indirects.

Pour le nombre d'actes réalisés nous distinguons :

- ✓ les actes des jeunes orientés et admis au Sessad-pro à 100%
- ✓ Les actes des jeunes orientés et admis au Sessad-pro en prise en charge partagée à 50/50

Jeunes admis au Sessad-Pro à 100%

Au 1^{er} janvier 2015 nous comptons **28 jeunes**.

Entre le 1^{er} juin 2015 et le 5 octobre 2015 nous avons procédé à **l'admission de 14 jeunes**.

Nous avons par ailleurs **arrêté l'accompagnement de 13 jeunes** entre le 28 mai 2015 et le 15 novembre 2015.

Au 31 décembre 2015 nous accompagnons **29 jeunes**, en comptant les entrées et les sorties nous avons suivi **42 jeunes** au cours de cette année. En moyenne sur l'année nous avons accompagné 28 jeunes

Nombre d'actes réalisés pour 42 jeunes à 100% accompagnés en 2015 : 6996

Nombre d'acte par jeune et par semaine en prenant en compte l'effectif moyen : 6,18 actes

Jeunes admis au Sessad-Pro en prise en charge partagée :

Du 1^{er} janvier au 31 août 2015 nous comptons 15 jeunes en prise en charge partagée soit **7,5 places occupées.**

A Partir du 7 septembre 2015, nous avons procédé à l'entrée d'une nouvelle promotion de **13 jeunes** en prise en charge partagée soit **6,5 places occupées**.

En moyenne nous avons accompagné

Nombre d'actes réalisés pour les 28 jeunes accueillis en prise en charge partagée : 1980 actes

Nombre d'actes par jeune et par semaine en prenant en compte l'effectif moyen : 3,73 actes

Au total nous avons effectué 8976 actes pour :

- ✓ **28 jeunes à 100% et 15 jeunes à 50%** pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2015, soit **35,5 places occupées** pour **35 financées**.
- ✓ **29 jeunes à 100% et 13 jeunes à 50%** pour la période du 1^{er} septembre 31 décembre 2015, soit **35,5 places occupées** pour **35 financées**.

Nous avons 11 jeunes inscrits sur la liste d'attente pour une prise en charge à 100% au 31 décembre 2015.

➤ Investissements

7 132 € étaient autorisés dans le cadre du PPI, 5 106 € ont été réalisés, 1 132 € sont reportés pour l'acquisition d'un test et d'un GPS.

➤ Fonctionnement

Première année de fonctionnement à 35 places en année pleine.

↳ Charges de fonctionnement

Réalisé = 476 301 €

Budget = 625 493 €

La charge brute est de **480 776 €**

- Groupe I

Réalisé = 40 284 €

Budget = 79 305 €

L'excédent de **39020 €** est dû à un nombre moins important de jeunes accompagnés à 100% dans le cadre de l'action 2015-2016.

Il avait été prévu une hausse du coût des carburants et de la consommation pour l'acquisition d'un véhicule supplémentaire en 2014; 2747 litres à 1.21€ en 2015 pour 2302 litres à 1.35 € en 2014.

Le consultant pour la dynamique de groupe n'a pas été remplacé pour l'action 2015-2016 (prestations médico-sociales)

Les frais de déplacement ont diminué suite à l'acquisition du véhicule.

Les prestations de ménage ont été augmentées à deux passages par semaine.

- Groupe 2

Réalisé = 374 618 €

Budget = 474 819 €

La charge brute est de **379 093 €**

Recettes en atténuation :

- 1 166 € de participation à l'indemnité de départ en retraite d'un autre établissement PEP
- 3 308 € de reprise de provision pour indemnité de départ en retraite

L'excédent donc de **100 200 €** est du aux :

- poste non pourvu d'un 0,15 ETP de psychiatre
- poste de psychologue et éducateur spécialisé non pourvu partiellement pour cause de congé parental,
- personnel extérieur non dépensé dans le cadre de l'action, la formation de l'action 2015-2016 n'a nécessité que 3 groupes de jeunes (0,25 ETP d'éducateur spécialisé et 0,25 ETP d'éducateur technique ont été redéployés en 0,50 ETP de CESF en septembre 2015 en CDD et en CDI en janvier 2016 et un éducateur technique a été embauché en CDD pour l'action 2015-2016),
- poste de psychologue de travail pourvu en prestation de janvier à juin 2015 (embauche en CDI en novembre 2015),
- dépenses prévues dans le cadre de convention avec les personnels paramédicaux qui n'ont pas été engagées dans leur totalité,
- formations pour l'analyse des pratiques qui a été réalisé avec le 2SAI.

- Groupe 3

Réalisé = 61 399 € Budget = 71 368 €

L'excédent de **9 970 €** est essentiellement du à

- 2014, il n'a pas été nécessaire de faire d'entretien en 2015. L'aménagement des bâtiments a été réalisé en
- engagements ont été réalisés par le 2SAI Le budget colloque n'a pas été dépensé, des
- engagée pour des raisons de réorganisation (mise en place du dispositif des plateaux techniques polyvalents et de rapprochement avec le 2SAI) La réalisation de la brochure n'a pas été
- réalisée dans sa totalité, des investissements sont reportés en 2016 La dotation aux amortissements n'a pas été

↪ **Produits de fonctionnement**

Réalisé = 625 804 €

Budget = 625 493€

Le produit brut est de **630 278 €**

- Groupe 1

Réalisé = 625 493 €

Budget = 625 493€

Dotation globale

- Groupe 2

Réalisé = 11 €

Budget = €

Le produit brut est de **1 177 €**

Il correspond au remboursement de l'indemnité de départ en retraite remboursé par le 2SAI

- Groupe 3

Réalisé = 300 €

Budget = €

Le produit brut est de **3 608 €**

Cette recette correspond à une facture 2014 (UFOLEP journée sport) qui n'est jamais parvenue et à la reprise de provision de l'indemnité de départ en retraite

↳ **Résultat de l'exercice**

Excédent = 149 503€

Conclusion:

L'excédent est important, cependant le Sessad Pro a vécu sa première année de fonctionnement en année pleine et il est donc important d'observer l'évolution du budget sur un deuxième exercice.

D'autre part, une réflexion s'engage pour augmenter l'année prochaine les effectifs de jeunes pris en charge à 100% dans le cadre de l'action de construction de projet.

Enfin, en lien avec le rapprochement auprès du 2SAI et au regard du fait que le Sessad Pro a peu de capacité d'investissement, il est important de s'interroger sur différentes lignes budgétaires qui pourrait répondre à certains besoins du 2SAI en général (création de postes de coordonateurs par exemple dans le cadre de la mise en place des dispositifs polyvalents) sans que le service ne perde ses caractéristiques propres.